



## «Le climat scolaire a changé»... Dans les collèges qui ont déjà interdit le portable, ça marche plutôt bien!

«Le climat scolaire a changé»... Dans les collèges qui ont déjà interdit le portable, ça marche plutôt bien ! : EDUCATION A l'occasion de la journée mondiale sans portable ce mardi, «20 Minutes» a interrogé des chefs d'établissements sur le sujet... Ils ont devancé l'appel et ne le regrettent pas. Alors que le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a prévu d'interdire le téléphone portable pour les élèves des écoles et collèges à la rentrée 2018, certains chefs d'établissement ont décidé d'anticiper le mouvement. C'est le cas de Michel Paulet, directeur du collège Saint-Louis au Puy-en-Velay (Haute-Loire), qui fait figure de pionnier : « L'usage du portable est interdit dans l'établissement depuis 2016. Les élèves ont le droit d'en avoir un, mais il doit être éteint et rangé lorsqu'ils sont au collège », déclare-t-il. Une lutte contre le téléphone qui répond à des motivations diverses. « Je percevais depuis quelques années les inconvénients d'une utilisation débridée du portable par nos élèves dans la cour. Certains mettaient des vidéos pornos sous les yeux d'élèves de 6e, d'autres prenaient des photos de leurs camarades à leur insu et les publiaient sur les réseaux sociaux. Il fallait agir, et ce dès cette rentrée », explique Philippe Niemec, principal du collège Georges-Besse de Loches (Indre-et-Loire). « Nous étions confrontés à des problèmes de vols de portables, de conflits à cause de publications sur les réseaux sociaux et nous avons envie de recréer du lien social entre nos élèves pendant les récréations », évoque de son côté, Dominique Brizeul, principal du collège Romain-Rolland de Déols (Indre), qui a banni le portable de son établissement cette année. C'est aussi cette quête d'amélioration du climat scolaire qui a motivé Jean-Claude Chevalier, principal la du collège Littré de Bourges (Cher), mais pas seulement : « Avant dans la cour, tous les ados étaient scotchés à leur portable. Et après la récré, leur cerveau n'était pas immédiatement disponible pour les cours. Et l'on devait sans cesse résoudre des conflits autour du droit à l'image », souligne-t-il. Mais une fois la décision prise de proscrire le portable, il a fallu la faire accepter à la communauté éducative. Ce qui n'a pas toujours été facile, comme en témoigne Dominique Brizeul : « On a annoncé aux familles que nous allions modifier le règlement intérieur sur ce point. Mais il y a eu des réticences chez certains parents qui estimaient que cette mesure était une atteinte aux libertés individuelles », raconte-t-il. Pour Philippe Niemec, les choses ont été plus faciles : « Je ne voulais pas que cette décision soit perçue comme une sanction par les élèves donc on a passé beaucoup de temps à leur expliquer. Les délégués de classe étaient favorables à la décision et l'ont portée », explique-t-il. Et dans certains établissements, la mesure n'a même pas été contestée : « J'ai même eu l'impression que les élèves étaient soulagés que l'on prenne cette décision, car ils ont besoin qu'on les aide à contrôler leur addiction au portable », avance Michel Paulet. Et pour lever les inquiétudes des familles de ne pas pouvoir joindre leurs enfants dans la journée et réciproquement, les chefs d'établissements ont proposé des solutions : « Les élèves peuvent venir appeler leurs parents au service de la vie scolaire. Et les parents peuvent aussi y laisser des messages », indique Jean-Claude Chevalier. Mais pas question pour les principaux de se casser trop la tête pour mettre en oeuvre cette mesure : la plupart d'entre eux ne collectent pas les portables à l'entrée du collège, mais demandent juste à leurs élèves de les éteindre et de les cacher. Reste à savoir si les élèves jouent le jeu... « Bien sûr, il y a toujours des récalcitrants qui utilisent leur portable dans les toilettes ou les couloirs, mais c'est peu fréquent », constate Philippe Niemec. Même son de cloche chez Jean-Claude Chevallier : « Je n'ai eu à confisquer les portables qu'à de rares occasions ». Et au collège Romain-Rolland de Déols, seulement 5 élèves sur 530 ont été sanctionnés depuis septembre parce qu'ils avaient enfreint le règlement : « Dans ces cas-là, on leur demande de faire un exposé sur le droit à l'image. Autant que la sanction ait une vertu pédagogique », précise Dominique Brizeul. Après six mois de recul, cette interdiction du portable semble avoir déjà porté ses fruits. « On constate une nette amélioration des relations entre élèves. Et dans la cour, on voit moins d'ados isolés », constate Philippe Niemec. « Le climat scolaire a changé, il est plus apaisé. Au lieu de s'envoyer des messages équivoques, les élèves

discutent ensemble pendant les récréations. Il y a moins de conflits entre eux », observe aussi Dominique Bizeul. Tous les chefs d'établissements concernés sont unanimes : ils ont l'impression d'avoir retrouvé une vraie vie de cour de récréation. « Les élèves ont retrouvé des jeux d'autrefois. On les voit rejouer à chat », s'étonne même Jean-Claude Chevalier. Il faut dire que les proviseurs ont mis le paquet pour proposer d'autres sources de distractions que le portable pendant les récréations. « On a développé les activités sportives dans la cour (basket, handball, baby-foot...) en faisant quelques aménagements », explique Dominique Bizeul. Et selon les principaux, Les CDI sont un peu plus fréquentés qu'avant lors de la pause méridienne. >> A lire aussi : VIDEO. Journée sans portable: Comment le smartphone peut pourrir nos relations avec les autres Du côté des profs, on se frotte les mains aussi : « Ils me disent que les élèves sont plus à mêmes de recevoir des enseignements que lorsqu'ils passaient leurs pauses sur leur portable », témoigne Dominique Bizeul. Mais de là à croire que l'interdiction du portable a réglé tous les problèmes au collège, il ne faut rien exagérer, insiste Philippe Niemec : « Le cyber harcèlement existe toujours en dehors du collège ». Et les élèves ne semblent pas débarrassés de leur dépendance au portable, comme le reconnaît Dominique Brizeul. « A peine ont-ils franchi la porte du collège, qu'ils rallument leur portable ». Mots-clés: